



RESULTATS DES VOTES DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) ANNUELLE DU 14 JUIN 2012

La feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par le bureau de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) annuelle de la société Etablissements Maurel & Prom (la "**Société**") du 14 juin 2012 (l'"**Assemblée Générale**") mentionne que :

- 555 actionnaires de la Société étaient présents (255 effectivement présents), représentés ou avaient voté par correspondance. Ces actionnaires représentaient ensemble 59.961.404 actions, auxquelles correspondaient, compte tenu des droits de vote double, 69.942.671 voix. En conséquence, le quorum requis (i) à titre ordinaire, sur première convocation, du cinquième des actions ayant droit de vote (soit 23.091.961 actions) et (ii) à titre extraordinaire, sur première convocation, du quart des actions ayant droit de vote (soit 28.864.952 actions) sur les 115.459.805 actions ayant droit de vote, est atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.
- le résultat des votes des résolutions soumises à l'Assemblée Générale est le suivant :

A titre ordinaire :

- la première résolution relative à l'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 a été adoptée avec 69.360.807 voix pour, 431.924 voix contre et 149.940 abstentions ;
- la deuxième résolution relative à l'approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 a été adoptée avec 69.834.130 voix pour, 21.179 voix contre et 87.362 abstentions ;
- la troisième résolution relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et à la distribution du dividende a été adoptée avec 69.809.008 voix pour, 44.917 voix contre et 88.746 abstentions ;
- la quatrième résolution relative à l'approbation des conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce a été adoptée avec 60.343.232 voix pour, 921.201 voix contre et 118.179 abstentions ;
- la cinquième résolution relative aux jetons de présence alloués au conseil d'administration a été adoptée avec 69.228.510 voix pour, 621.713 voix contre et 92.448 abstentions ;
- la sixième résolution relative au renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Andreck a été adoptée avec 69.207.097 voix pour, 544.760 voix contre et 190.814 abstentions ;
- la septième résolution relative au renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Ambrosie Bryant Chukwueloka Orjiako a été adoptée avec 67.644.734 voix pour, 2.151.983 voix contre et 145.954 abstentions ;
- la huitième résolution relative au renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Alexandre Vilgrain a été adoptée avec 69.049.703 voix pour, 749.503 voix contre et 143.465 abstentions ;
- la neuvième résolution relative à l'autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la Société a été adoptée avec 57.808.408 voix pour, 12.014.376 voix contre et 119.887 abstentions ;

A titre extraordinaire :

- la dixième résolution relative à la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, a été adoptée avec 58.635.938 voix pour, 11.163.812 voix contre et 142.921 abstentions ;
- la onzième résolution relative à la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'offres au public, a été adoptée avec 55.219.346 voix pour, 14.509.224 voix contre et 214.101 abstentions ;

- la douzième résolution relative à la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par placement privé visé à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier a été adoptée avec 55.301.840 voix pour, 14.572.909 voix contre et 67.922 abstentions ;
- la treizième résolution relative à l'autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, a été adoptée avec 55.130.243 voix pour, 14.618.410 voix contre et 194.018 abstentions ;
- la quatorzième résolution relative à l'autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre, a été adoptée avec 55.333.635 voix pour, 14.502.668 voix contre et 106.368 abstentions ;
- la quinzième résolution relative à la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, a été adoptée avec 56.518.456 voix pour, 13.385.445 voix contre et 38.770 abstentions ;
- la seizième résolution relative à l'autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, a été adoptée avec 60.934.726 voix pour, 8.876.204 voix contre et 131.741 abstentions ;
- la dix-septième résolution relative à la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfiques, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, a été adoptée avec 69.737.199 voix pour, 58.630 voix contre et 146.842 abstentions ;
- la dix-huitième résolution relative à la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, a été adoptée avec 69.287.068 voix pour, 498.513 voix contre et 157.090 abstentions ;
- la dix-neuvième résolution relative à l'autorisation à donner au Conseil d'administration d'attribuer gratuitement des actions de la Société au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, a été adoptée avec 56.356.979 voix pour, 13.392.587 voix contre et 193.105 abstentions ;
- la vingtième résolution relative à la délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant au plan d'épargne entreprise de la Société, a été adoptée avec 69.678.804 voix pour, 145.340 voix contre et 118.527 abstentions ;
- la vingt et unième résolution relative à l'autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions, a été adoptée avec 69.399.745 voix pour, 438.698 voix contre et 104.228 abstentions ; et
- la vingt-deuxième résolution relative aux pouvoirs pour les formalités légales a été adoptée par 69.867.954 voix pour, 25.048 voix contre et 49.669 abstentions.